



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

### **Commission scolaire des Phares**

## **Le président qualifie la position de l'ADQ de « radicale, insensée et improvisée »**

**Rimouski, le 1<sup>er</sup> mars 2007** – Le président de la Commission scolaire des Phares, monsieur Raymond Tudeau, qualifie de « radicale, insensée et improvisée » la position exprimée par l'Action démocratique du Québec à l'effet d'abolir les commissions scolaires. D'ailleurs, l'actuel directeur général de l'ADQ était d'accord quand il écrivait dans *Le Devoir*, il y a quelques années : « *Il serait paradoxal d'assister à un mouvement de balkanisation de la gestion des équipements scolaires entre 1389 municipalités en invoquant des motifs d'économie. Il en résulterait un fouillis et un casse-tête qui ne serviraient en rien la cause de l'éducation* ». Il allait même jusqu'à faire la démonstration qu'il n'y aurait pas d'économie, au contraire.

La position de l'ADQ s'appuie sur de pseudo-motifs d'économie. Nous rappelons que les coûts de gestion ne représentent que 5% des dépenses totales des commissions scolaires. Sur chaque dollar, **0,95\$** vont directement aux services aux élèves (**pas 0,25\$**). La balance sert pour la gestion, l'imprimerie et le perfectionnement du personnel autre qu'enseignant.

« Ce sont les plus bas coûts de gestion dans les secteurs public et parapublic Au niveau municipal, ils sont de 15% ». (source : Ministère des Affaires municipales 2004)

En plus de priver les citoyens d'un palier démocratique entièrement dédié à l'éducation, le fait de laisser aux écoles les responsabilités assumées actuellement par les commissions scolaires amènerait la création de 3 000 petites commissions scolaires, au Québec. Qui coordonnerait tout cela?

Ne pensez-vous pas que l'expérience vécue au Nouveau-Brunswick devrait servir de leçon à l'ADQ? Après avoir aboli les commissions scolaires en 1996, cette province les a recrées en 2000, à la demande des parents!

Oui, il serait intéressant que la participation aux élections scolaires soit plus élevée et nous avons des idées pour y parvenir. Mais proposez-vous aussi d'abolir les conseils municipaux puisque des centaines de conseillers et de maires ont été élus par acclamation aux dernières élections?

Et savez-vous que le réseau scolaire est le plus démocratique qui soit? Bien sûr, il y a les élections. Mais il y a aussi les milliers de personnes impliquées dans les comités de parents, les comités de transport et les comités pour les élèves en difficulté des CS, de même qu'aux conseils d'établissement, aux organismes de participation des parents, etc. Quel réseau peut se vanter d'être aussi ouvert, transparent et démocratique?

Savez-vous que le docteur Camille Laurin, ex-ministre de l'éducation, pensait avoir trouvé, comme vous, la solution miracle il y a de cela un certain nombre d'années. Il était rendu assez loin dans sa démarche d'abolition des CS et de création d'écoles communautaires : présentation d'un projet de loi, commission parlementaire, etc. Après quelques jours d'audiences, il dut se rendre à l'évidence : ça ne tenait pas debout. Tout fut arrêté.

Monsieur Dumont, nous savons que vous êtes en période électorale et que les minutes vous sont comptées. Mais s.v.p. prenez quelques minutes pour fouiller ce dossier objectivement. Évitez de faire de l'improvisation. La population apprécie les gens qui sont capables d'admettre leurs erreurs. Votre position extrémiste aurait pour effet de chambarder inutilement les services aux élèves et à la population. Nous osons croire que ce n'est pas ce que vous souhaitez.

-30-

Source : Raymond Tudeau  
Président  
Commission scolaire des Phares  
723-9485